



N° 24  
Décembre 2020

Nom de l'organisation :  
USR CGT 37  
18, rue de l'Oiselet  
37550 SAINT AVERTIN  
Tel : 02 47 38 53 81

usrctg37@orange.fr

Édité par l'Union  
Syndicale des Retraités  
CGT d'Indre et Loire  
Directeurs de  
publication:  
Patrick FRESNE et  
Isabelle DAVID

#### SOMMAIRE

Page 1 : Editorial  
Page 2 : Compte rendu de la  
rencontre entre la CGT et les  
députés LREM  
Page 3 : Combattre les violences  
sexistes et sexuelles : un enjeu  
syndical  
Témoignage  
Les brèves  
Page 4 : La casse de l'emploi et  
de l'industrie inquiète aussi les  
retraités  
Liberté - Paul Eluard  
Page 5 : Assez de cadeau au  
capital, imposons une réforme  
de justice sociale !  
Page 6 : Fin du tarif réglementé  
du gaz en juin 2023  
La nuit et le couvre-feu  
Page 7 : La nuit et le couvre-feu  
Page 8 : sport/culture/loisirs  
Billet d'humeur  
  
Composition et mise en page du  
journal : Michel PINEAU

#### Découvrez

Le site de l'Union Confédérale des  
Retraités CGT : [http://  
www.ucr.cgt.fr/](http://www.ucr.cgt.fr/)  
La page retraités du site de l'UD  
CGT 37 :  
[http://www.ud37.cgt.fr/la-cgt-  
indre-et-loire/retraites-dindre-et-  
loire/](http://www.ud37.cgt.fr/la-cgt-<br/>indre-et-loire/retraites-dindre-et-<br/>loire/)

## Le lien des retraités d'Indre et Loire

Editorial

Patrick FRESNE  
Co-Secrétaire de l'USR CGT 37

### JOYEUX NOEL.....MALGRE TOUT.

Le ton est donné. L'image est forte. Le premier ministre vient d'annoncer une nouvelle étape du déconfinement encadré du ministre de la santé, ce qui peut se concevoir, et du ministre de l'intérieur, « *le premier flic de France* ». Loin de faire appel au bon sens des français, c'est la carotte et le bâton. Cette prestation télévisée en dit long sur la manière de gouverner qui plus est quand on y rajoute les projets de loi sur le « *séparatisme* » et sur « *la sécurité globale* ». C'est une France sous cloche dont rêve patronat et gouvernement. C'est un danger majeur. Un gouvernement fasciste tel celui proposé par le Rassemblement National n'aura même pas à légiférer pour mettre la France sous la botte.

Autre signe fort, l'absence de la ministre de la culture à la conférence de presse alors que le secteur du spectacle vivant, de la culture est au bord du gouffre. Que viendrait faire la création dans ce monde où on nous dicte au quotidien ce qui est « *bon ou pas pour nous* ». La réflexion n'a pas sa place dans le monde capitaliste. Les tenants de l'ordre « *établi* » ne peuvent pas se permettre que le peuple réfléchisse à un avenir en dehors de la finance.

Et pourtant, malgré les multiples entraves, les résistances s'organisent sous des formes souvent inattendues. Les manifestations contre la sécurité globale rassemblent bien au-delà des rangs de la CGT. Le gouvernement a été obligé de remettre à plus tard les lois sur l'assurance chômage et la retraite. N'est ce pas réjouissant de voir le monde du sport, y compris les stars du foot, se mobiliser contre le racisme ? Les actions contre la précarité, contre la casse des services publics, contre la casse de l'emploi se multiplient.

Autant de signaux positifs, et à mettre en grande partie au crédit de la CGT.

**ALORS OUI SINCEREMENT, NOUS AVONS TOUTES LES RAISONS  
DE PASSER DE BONNES FETES CAR L'ESPOIR EST EN TRAIN DE  
PASSER DU COTE DE CEUX QUI LUTTENT.**

### Une rencontre un peu crispante avec les députés LREM, Fabienne Colboc et Philippe Chalumeau

Vendredi 13 novembre, suite à un courrier de l'USR CGT 37, une délégation commune UD, USR, composée de Cyril Bodier, Isabelle David, Patrick Fresne et Hervé Rigault, a rencontré en visio-conférence les députés LREM, Fabienne Colboc et Philippe Chalumeau, sur la question du Projet de Loi de Finances sur la Sécurité Sociale 2021 (PLFSS 2021).

Patrick Fresne a ouvert la discussion avec, pour préalable, notre opposition à l'étatisation de la Sécurité Sociale. Son financement doit reposer sur les cotisations sociales, part socialisée du salaire et sa gestion doit redevenir dans les mains des représentants des salariés. La CGT propose le droit à une sécurité sociale intégrale à 100% sur l'ensemble des branches.

Puis il a repris les principales critiques que la CGT formule sur ce projet dans le courrier aux députés :

- un budget dans la continuité de l'austérité qui prévaut depuis des années et qui ne répond pas aux besoins mis en évidence par la crise sanitaire,
- mise en difficulté de la Sécu avec les exonérations non compensées par l'État,
- transfert de la dette vers la CADES financé par les salariés actifs ou retraités,
- taxation de l'accès aux urgences avec la mise en place d'un forfait patient urgences et taxation des complémentaires santé,
- création de la 5ème branche autonomie hors de l'assurance maladie,
- « mesures de régulation » à hauteur de 4 milliards sur l'assurance maladie dont 800 millions sur l'hôpital...

Au total, un budget qui enfonce la Sécu dans l'étatisation et ouvre un peu plus la porte à l'assurance privée. Patrick Fresne a aussi rappelé notre revendication sur la gratuité des masques.

C'est alors, nous avons eu droit à un long monologue de Philippe Chalumeau (par ailleurs médecin et coordonnateur en EHPAD) qui est rapidement entré en fureur face à nos arguments qualifiés d'apocalyptiques, que nous avons pourtant présentés posément et cordialement.

Il a d'ailleurs fallu que Cyril Bodier interviennent, à plusieurs reprises, pour le rappeler au calme et au respect mutuel. Le discours du député, en décalage avec les réalités vécues, notamment dans les milieux de la santé, est totalement celui de l'autosatisfaction. Pour lui, par exemple, ce texte résout la question de la dette grâce à une ingénierie

financière astucieuse appuyée sur les marchés financiers (surtout pas question de revenir sur les exonérations patronales). De même, la création de la 5ème branche permettrait que la question de la perte d'autonomie (qui ne serait pas, selon lui, liée à la maladie !) soit, dorénavant, systématiquement à l'ordre du jour annuel du parlement (le député distinguant mal le principe de l'impôt et celui de la cotisation sociale).

Isabelle David informe les députés que la CGT est porteuse de propositions et revendications chiffrées, réalistes et progressistes pour une sécurité sociale du 21ème siècle qui renforce les droits existants et qui en intègre de nouveaux, comme, entre autres, la prise en charge de l'autonomie dans la branche maladie et la création d'une sécurité sociale professionnelle. Elle leur fera parvenir le livret CGT « Pour une sécurité sociale du 21ème siècle, enjeux et propositions ».

<https://www.cgt.fr/livret-securite-sociale-edition-2020>

Elle a ensuite développé notre argumentation à propos du Ségur de la Santé qui occupe une part importante de ce PLFSS 2021. Mais la principale revendication des salariés et des usagers, qui est l'embauche massive de personnel, ne trouve aucune réponse dans ce PLFSS. La Fédération CGT de la santé et de l'action sociale, après avoir consulté ses syndicats, n'a pas signé l'accord sur les carrières, métiers et rémunérations. Cet accord n'est non seulement pas à la hauteur des attentes en termes de création d'emplois et de lits en réponse aux besoins des usagers, ni en matière salariale. Il est, en plus, discriminatoire car seuls les salariés des établissements sanitaires et des EHPAD sont bénéficiaires du Complément de Traitement Indiciaires (CTI) de 183 € net mensuel. Les salariés du médico-social et social (public comme privé) sont exclus du dispositif. Actuellement, de nombreuses luttes se développent dans ces secteurs sur notre département comme au niveau national. Pour exemples : Les SSIAD (services de soins infirmiers à domicile) rattachés à des structures hospitalières (CHIC Amboise-Château-Renault) ou à des EHPAD publics (Montlouis, Bléré, Semblançay...), la MAS des Sylves (CH Chinon) et aussi dans des établissements associatifs comme ceux de la Mutualité Française Centre Val de Loire. Elle a demandé aux députés d'intervenir dans les prochains débats de l'assemblée nationale pour la transposition dans l'article 25 du PLFSS 2021 du complément de sa-

laire à l'ensemble des salariés du secteur social, médico-social et du handicap, public comme privé.

Face à l'incompréhension manifestée par nos interlocuteurs et compte tenu de l'importance des enjeux autour de ce projet de Loi (voir NVO de novembre), la délégation a ensuite avancé la proposition d'organisation d'un débat public, adapté aux conditions du confinement, en s'appuyant sur la presse locale. La première réaction de Chalumeau a été de déclarer que « le débat avait déjà eu lieu à l'assemblée nationale ». Pour lui, la loi est déjà adoptée ; qu'importe le jeu des navettes parlementaires entre l'Assemblée et le Sénat. Circulez, il n'y a rien à voir ! Une conception plutôt restrictive de la démocratie, d'autant plus que les instances de débat paritaires au sein de la Sécu n'ont, elles-mêmes, eu connaissance du texte de Loi que très tardivement et ont ainsi connu des difficultés pour l'étudier dans de bonnes conditions. Une majorité des administrateurs de la Sécu a d'ailleurs voté contre ce projet mais nos députés, repliés dans leur entre soi, n'en ont cure.

**Conclusions.** Ambroise Croizat avait bien raison quand il a cherché à mettre la Sécurité Sociale hors du budget de l'État. Cette rencontre se révèle plus que décevante et pose, en fait, le problème du fonctionnement de la « démocratie représentative » dans notre pays. Les deux députés que nous avons rencontrés ne partagent pas notre vision de la Sécurité Sociale. Ils ne semblent pas connaître son histoire et considèrent que l'avis des organisations syndicales est sans intérêt. Un réel fonctionnement démocratique exigerait une implication beaucoup plus importante des travailleurs dans le débat.

**PS :** malgré les inquiétudes formulées par le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU, les 3 députés LREM du département sont également de fervents soutiens au projet de Loi sur la sécurité globale qui prévoit : interdiction de la diffusion d'images d'interventions policières via une restriction apportée à la loi sur la liberté de la presse ; autorisation de l'usage de drones pour surveiller les manifestations ; autorisation de l'analyse en direct des images capturées par les caméras individuelles portées par les policiers ; extension du permis de port d'armes pour les policiers et gendarmes hors service...

## Le lien des retraités d'Indre et Loire

### Combattre les violences sexistes et sexuelles : Un enjeu syndical.

Mercredi 25 novembre, 300 personnes se sont rassemblées place Jean Jaurès à Tours à l'occasion de la journée internationale contre les violences faites aux femmes. Un hommage, via l'association France-Kurdistan, a été rendu à **Nûdem Durak**, chanteuse kurde, condamnée en 2015 en Turquie à 19 années de prison

pour avoir chanté la résistance de son peuple. Le collectif Confédéral CGT Femmes mixité a rédigé un guide « *Combattre les violences sexistes et sexuelles* ». Celui-ci, à destination de tous les militants CGT, est un guide pratique pour en savoir plus sur les violences sexistes et sexuelles au travail. Il vous aidera à lancer des campagnes de prévention et développer vos relations avec les travailleurs actifs et retraités sur les questions de violences. Il vous aidera également à accueillir, ac-

compagner et conseiller des victimes de violences sexistes et sexuelles.

Lien pour lire ce guide : <https://www.cgt.fr/sites/default/files/2020-09/CGT-VIOLENCES%20SEX.pdf>

Isabelle David



### Témoignage suite à la lettre ouverte des retraités d'Indre-et Loire à la Préfète relative à la gratuité des masques, et au financement de la perte d'autonomie.

La perte d'autonomie, je suis bien placée pour savoir en quoi cela consiste, ce n'est pas simple à vivre au quotidien.

Il paraît que gouverner c'est prévoir. Je suis née en 1946, en plein baby-boom. En 2020, logique, c'est le papy-boom. Il semble que tous les gouvernements qui se sont succédés n'avaient rien anticipé, ou alors ils espéraient que tous les vieux/aînés/seniors seraient à la fois riches et en pleine forme. Surprise !!!! Certains sont en mauvais état, et ont besoin d'aide ; j'oserais même dire que certains, non contents d'être "assistés en étant payés à ne rien faire", **en plus** ont besoin d'aide.

Et l'aide, ça coûte cher. Au début de la maladie, en 2017, la CARSAT finançait une partie des frais d'aide-ménagère, ne laissant à ma charge que 36 % du montant total. Depuis presque 2 ans, mon reste à charge est de 51 %, sans que je sache pour quelle raison, et bien que mon état de santé se soit considérablement dégradé.

Chaque année, un représentant de la CARSAT vient à domicile pour "une réévaluation des besoins" ????? Résultat : j'ai droit à moins

d'heures qu'au début, et je paie plus qu'au début. La logique des administrations a toujours été un grand mystère. Il serait préférable de nous dire ouvertement : pas assez de fric, débrouillez-vous avec votre handicap.

Quelques mots concernant les salariés qui se lancent dans ce métier particulièrement ingrat. La plupart sont plein de bonne volonté, font de leur mieux, ils "*improvisent*" ne recevant visiblement aucune formation, ils gagnent presque rien. Certains font ce travail parce qu'il faut bien payer le loyer et les factures. Il serait pourtant grand temps de s'intéresser à la perte d'autonomie et à tout le volume d'emplois que cela représente. Il y a besoin de personnel en grand nombre, bien formé et payé raisonnablement. Toutes les sociétés d'aide à la personne sont actuellement en pleine pénurie de personnel.

Un conseil : ne devenez jamais vieux et handicapé.

On garde le moral. On lâche rien.

Amicalement.

Monique Richert

### Rappel de la revendication CGT :

**Prise en charge de la perte d'autonomie par la branche maladie de la Sécurité Sociale.**

## Les brèves ..... Les brèves ..... Les brèves ..... Les brèves .....

### Octobre 2020

**1<sup>er</sup>**- La Métropole vote 1 Million pour les TPE. A quelles conditions ?

**06**- Appel à la grève à l'hôpital de Chinon pour la prime COVID (FO)

**14**- Le Département vote 1 million pour les TPE. A quelles conditions ?

2020 faible niveau d'activité du tribunal de commerce 37

Un ouvrier tué chez Smurfit Amboise

**15**- Article d'Info Tours sur l'explosion des démissions au CHU

Manif Santé à Tours

**19**- 10 000 manifestants à Tours en hommage à Samuel Paty professeur assassiné

**22**- Le couvre-feu instauré sur tout le département

**26**- 2ème confinement

**28**- PLFSS 2021 Lettre ouverte de l'USR aux parlementaires d'Indre et Loire

### Novembre 2020

**03**- Annonces de 110 licenciements chez SKF et 44 chez Barbot qui cesse son activité de production (sans compter les intérimaires)

**05**- Pollution chimique d'un cours d'eau à Tours Nord

Rassemblement citoyen à Chinon

**10**- Grève et manif à l'Éducation Nationale pour de bonnes conditions sanitaires

**13**- Rencontre vidéo CGT 37 / députés LREM Colboc et Chalumeau

**14**- Pression des catholiques pratiquants pour autoriser les messes dans les églises

**17**- 14 décès COVID recensés à l'EHPAD de Puygibault (Loches)

**18**- Fermeture des moulins de Semblançay (15 licenciements)

**20**- 300 à la manif Gilets Jaunes à Tours  
Des salariés de l'entrepôt logistique U-

Log de Savigny-en-Véron, en grève contre un licenciement jugé abusif d'un collègue.

**23**- Plan d'activité partielle chez Mecachrome ce qui n'empêche pas une quarantaine de licenciements.

**24**- 10 millions sur le plan de relance pour Mecachrome et Reorev (Aéro Amboise). A quelles conditions ?

**25**- Rassemblement à Tours contre les violences faites aux femmes

**26**- Récipharm (Monts) annonce 60 créations d'emplois pour produire le vaccin anti covid Moderna

Grève unitaire à la centrale de Chinon contre la déstructuration d'EDF

**28**- Manifestation à Tours pour la défense des libertés, contre la loi de « sécurité globale »

Hervé Rigault

### La casse de l'emploi et de l'industrie inquiète aussi les retraités.

L'Insee estime à 1 million de chômeurs supplémentaires d'ici la fin 2020 avec un pic de 7 millions de personnes recherchant un emploi et vivant de petits boulots. Aujourd'hui en Indre et Loire, Barbot, SKF et Hutchinson sont touchées, des menaces pèsent sur AEG, Sourdillon, Mécachrome et TLD, les années passées ont vu disparaître SES, Safety, Tupperware, Michelin ... Autant d'emplois souvent qualifiés contractuels ou intérimaires et aussi des savoir-faire qui feront défaut dans un avenir très proche.

La pauvreté a pris une nouvelle dimension au regard d'une explosion de personnes aidées par les associations caritatives. (Le Secours populaire déclare une augmentation de 45% des colis alimentaires).

De nombreux retraités, smicards durant toute une carrière, se trouvent en situation de pauvreté. On assiste à une aggravation des inégalités sociales.

La CGT retraités dénonce la montée de la précarisation de l'emploi. Comme les actifs, ils refusent la flexibilité du travail et des salaires que veulent imposer les directions d'entreprises afin de maintenir leurs marges tout en s'appropriant, au passage, les milliards d'euros de

fonds publics.

Actifs et retraités doivent être solidaires pour deux raisons essentielles :

- La première relève de notre attachement à une activité professionnelle pratiquée pendant des décennies au sein d'une ou plusieurs entreprises. Beaucoup d'entre-nous se sont battus pour défendre leur outil de travail, refuser les délocalisations et maintenir les capacités de production. Il est inconcevable de laisser le gouvernement et patronat démanteler les outils de production. Favoriser la relance de l'économie me paraît incompatible avec l'accompagnement des restructurations d'entreprises d'autant que celles-ci sont peu en rapport avec les conséquences de l'épidémie.

- La deuxième raison concerne la préoccupation de la détérioration de la Sécurité Sociale et donc du financement de la retraite. Le déficit devrait atteindre plus de 50 milliards d'€ d'ici la fin de l'année. Si une partie provient d'une hausse des dépenses d'assurance maladie pour raison de crise sanitaire, la part la plus importante du déficit provient d'une baisse des ressources due au développement du chômage, du chômage partiel et des exonérations de cotisations des entreprises non compensées par l'état depuis 2019. S'ajoute aussi la baisse du taux de cotisation des salariés mise en œuvre par Sarkozy et amplifiée par Macron.

Pire, l'état envisage, dans le cadre du budget, de transférer 136 milliards des déficits de la Sécurité Sociale (passés ou à venir) à la CADES (Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale). Une façon d'emprunter à des investisseurs en recherche de gains élevés et garantis avec pour but d'ouvrir aux marchés financiers, aux sociétés privées comme le secteur assurantiel, les fonds colossaux de la couverture santé et retraite.

En fait, ils persistent à vouloir utiliser cette situation pour aggraver le financement de la Sécurité Sociale et de la retraite, sortir du financement par le travail pour favoriser l'assurantiel et gonfler les marchés financiers.

Si la Sécurité Sociale continue de jouer son rôle irremplaçable d'amortisseur social pour tous les salariés et retraités, il y a un besoin urgent de rétablir un financement assuré par les cotisations sociales libérées des exonérations diverses et variées.

Emploi, salaire, protection sociale et retraite sont liés et concernent salariés actifs et retraités.

Un champ revendicatif commun entre les retraités et les actifs en direction des entreprises comme au niveau local est nécessaire pour refuser cette politique libérale et imposer d'autres perspectives.

**Daniel Larché**

## Liberté

Sur mes cahiers d'écolier  
Sur mon pupitre et les arbres  
Sur le sable sur la neige  
J'écris ton nom

Sur toutes les pages lues  
Sur toutes les pages blanches  
Pierre sang papier ou cendre  
J'écris ton nom

Sur les images dorées  
Sur les armes des guerriers  
Sur la couronne des rois  
J'écris ton nom

Sur la jungle et le désert  
Sur les nids sur les genêts  
Sur l'écho de mon enfance  
J'écris ton nom

Sur les merveilles des nuits  
Sur le pain blanc des journées  
Sur les saisons fiancées  
J'écris ton nom

Sur tous mes chiffons d'azur  
Sur l'étang soleil moisi  
Sur le lac lune vivante  
J'écris ton nom

Sur les champs sur l'horizon  
Sur les ailes des oiseaux  
Et sur le moulin des ombres  
J'écris ton nom

Sur chaque bouffée d'aurore  
Sur la mer sur les bateaux  
Sur la montagne démente  
J'écris ton nom

Sur la mousse des nuages  
Sur les sueurs de l'orage  
Sur la pluie épaisse et fade  
J'écris ton nom

Sur les formes scintillantes  
Sur les cloches des couleurs  
Sur la vérité physique  
J'écris ton nom

Sur les sentiers éveillés  
Sur les routes déployées  
Sur les places qui débordent  
J'écris ton nom

Sur la lampe qui s'allume  
Sur la lampe qui s'éteint  
Sur mes maisons réunies  
J'écris ton nom

Sur le fruit coupé en deux  
Du miroir et de ma chambre  
Sur mon lit coquille vide  
J'écris ton nom

Sur mon chien gourmand et tendre  
Sur ses oreilles dressées  
Sur sa patte maladroitement  
J'écris ton nom

Sur le tremplin de ma porte  
Sur les objets familiers  
Sur le flot du feu béni  
J'écris ton nom

Sur toute chair accordée  
Sur le front de mes amis  
Sur chaque main qui se tend  
J'écris ton nom

Sur la vitre des surprises  
Sur les lèvres attentives  
Bien au-dessus du silence  
J'écris ton nom

Sur mes refuges détruits  
Sur mes phares écroulés  
Sur les murs de mon ennui  
J'écris ton nom

Sur l'absence sans désir  
Sur la solitude nue  
Sur les marches de la mort  
J'écris ton nom

Sur la santé revenue  
Sur le risque disparu  
Sur l'espoir sans souvenir  
J'écris ton nom

Et par le pouvoir d'un mot  
Je recommence ma vie  
Je suis né pour te connaître  
Pour te nommer

Liberté.

**Paul Eluard**

*Poésie et vérité 1942 (recueil clandestin)  
Au rendez-vous allemand (1945,  
Les Editions de Minuit)*

## Assez de cadeau au capital, imposons une réforme de justice fiscale !

La crise sanitaire de la COVID 19 a mis en évidence une bien triste réalité sur l'état de nos services publics, notamment la situation dramatique de nos hôpitaux publics.

Ceux qui vantaient la nécessité de suppression d'emplois publics restent tapis dans l'ombre sachant qu'ils ne vont pas tarder à revenir à la charge.

Quand on finance un plan de relance sur les marchés financiers – les « prêteurs » - ceux-ci imposent régulièrement la « solvabilité des titres publics » puis leur valorisation : ce sont leurs batailles idéologiques sur les réformes : baisse des retraites, abandon des statuts, baisse des garanties collectives ... Il ne faut pas être devin pour déjà anticiper ces assauts. **La seule manière de les mettre en échec est de mener nous-mêmes une grande bataille pour une grande réforme de justice fiscale.**

**La dette : parlons-en !** C'est Giscard d'Estaing qui, le 3 janvier 1973, a introduit une réforme de la loi bancaire qui interdit à la Banque de France d'être le banquier de l'Etat. Cette loi a été assortie d'un déficit structurel du budget de l'Etat pour favoriser les marchés financiers. La dette n'est pas un excès de dépenses : c'est un déficit de recettes ! Ainsi, en 20 ans, les recettes fiscales de l'Etat ont perdu 6 points de PIB.

1985	1990	2020	2022
50%	37%	28%	25%

**Les cadeaux aux entreprises !** En 35 ans, les impôts sur les sociétés sont passés de 50% à 22% en 2022.

**Avec Macron, une fiscalité favorable aux plus riches :** Depuis 2017, Macron n'a eu de cesse de favoriser « les premiers de cordées » : suppression de l'ISF, mise en place du prélèvement forfaitaire unique (PFU) sur les revenus du capital, baisse des impôts sur les sociétés.

Il est faux de dire que 50% de la population ne paie pas d'impôt : ce sont les plus pauvres qui paient le plus de taxes fiscales, dont la plus injuste la TVA (taxe sur la valeur ajoutée). Ces taxes (TVA + TICPE) représentent désormais 50% des recettes fiscales de l'Etat.

	- 20.000 € annuel	30.000 € annuel	38.500 € annuel	50.000 € annuel	100.000 € annuel
<b>Taux de TVA</b>	10,6 %	9,5 %	8,8 %	8,3 %	6,3 %

**Renforcer les recettes de l'Etat : un combat de classe.** C'est pourquoi, face à l'absolue nécessité de développer les services publics et de créer des emplois publics, la CGT propose de renforcer de 93 à 100 milliards d'euros les recettes fiscales de l'Etat qui s'élèvent en 2020 à 291,8 milliards d'euros dans la dernière loi de finances.

**La CGT propose dix mesures :**

**1/ Lutter contre la fraude fiscale** qui représente environ 80 milliards d'euros (source parlementaire) =

+ 10 milliards par an

**2/ Harmoniser la fiscalité en Europe** pour lutter contre la concurrence entre les peuples (projet ACCIS – assiette commune pour la contribution d'impôts sur les sociétés).

**3/ Rétablir l'ISF plus progressif et plus ambitieux =**

+ 20 milliards par an

**4/ Réduire les niches fiscales** (100 milliards d'euros – 4,4% du PIB) en ne conservant que celles qui sont utiles socialement, économiquement ou environnementalement =

+ 50 milliards par an

**5/ Faire de l'impôt sur le revenu notre socle de justice fiscale et sociale** en augmentant les tranches et la progressivité =

+ 14 milliards d'euros

**6/ Baisser les taux de TVA** de 20% à 15% et mettre un taux 0% sur tous les produits de première nécessité =

- 35 milliards d'euros par an

**7/ Moduler l'impôt sur les sociétés en mettant en place une fiscalité sélective :** réduire l'impôt pour les sociétés qui favorisent l'emploi, les salaires, la protection de l'environnement et augmenter l'impôt pour les entreprises qui contribuent à la financiarisation de l'économie et qui favorisent l'octroi de dividendes aux actionnaires.

**8/ Repenser la fiscalité locale,** indispensable aux populations et au développement des services publics (école, crèches, loisirs, culture, sport, vie associative...en tenant compte des revenus.

**9/ Imposer une cotisation** (une taxation) sur les transactions financières et/ou monétaires =

+ 24 milliards d'euros par an

**10/ Imposer les revenus du capital (dividendes)** en mettant fin au prélèvement forfaitaire unique (PFU) =

+ 4 milliards d'euros par an

Dans cette période de crise pandémique, économique et sociale, un certain nombre d'initiatives ont été prises pour réorienter des productions pour fabriquer des masques ou du gel hydro alcoolique. Preuve en est que la relocalisation de nos productions est possible et urgente ...

Des hommes et des femmes d'affaires, fortuné-e-s, souvent impliqué-e-s dans des affaires de fraude ou d'optimisation fiscale, ont lancé des appels aux dons à travers leurs fondations.

Ce n'est pas de la charité des riches pour pallier les déficiences de nos systèmes de santé dont nous avons besoin, mais bien d'un nouveau consentement à l'impôt et d'une contribution juste de chacune et de chacun selon ses moyens.

**La crise sanitaire montre l'urgence d'une profonde et urgente réforme de justice fiscale.**

**C'est le combat de toute la CGT !**

### Fin du tarif réglementé gaz en juin 2023

Depuis quelques mois les usagers abonnés au gaz, reçoivent un courrier officiel avec le logo de la République Française, leur annonçant la fin du tarif réglementé gaz en juin 2023.

Cette information génère légitimement de nombreuses questions et inquiétudes

Nous avons tous en mémoire les luttes menées contre l'ouverture du marché de l'énergie en 2000 et celles contre la transformation en société anonyme d'EDF et de GDF en 2004.

Vingt ans après, ces réformes n'ont pas fait preuve de leur efficacité, tout au contraire : le prix du gaz a augmenté de 60% et celui de l'électricité de 35%, de nombreux services jusqu'alors gratuits sont devenus payants et les temps d'intervention se sont considérablement allongés du fait, notamment, des suppressions d'effectifs, des centres de distribution et des accueils clientèles.

Notre modèle français de service public de l'énergie subit de profondes évolutions au détriment de l'utilisateur. La régulation du tarif du gaz, par l'État, qui doit prendre fin en juin 2023, en est un exemple.

#### Pourquoi seront-ils supprimés ?

Les tarifs réglementés sont considérés comme une entrave à la réalisation d'un marché concurrentiel

#### Que se passe-t-il pour les contrats en cours ?

Rien ne change. Les contrats se poursuivent jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2023

#### Comment sera-t-on informé ?

Les usagers recevront cinq courriers officiels : fin mai 2020, début 2021, un

autre au printemps, un à l'automne 2022 et le dernier en mars 2023. En complément un courrier demandera si vous autorisez votre fournisseur de Gaz à transmettre vos coordonnées aux autres fournisseurs du marché.

#### Que se passera-t-il en 2023 si je ne fais rien ?

Les usagers qui auront toujours un contrat à tarif réglementé en 2023 recevront un courrier leur annonçant sa transformation en offre du marché

La FNME CGT propose un Programme Progressiste de l'Énergie, en opposition au Plan Pluriannuel de l'Énergie du gouvernement qui, sous prétexte de transition énergétique, vise à détruire encore plus le Service Public de l'Énergie.

Pour la CGT, l'électricité et le gaz sont des biens de première nécessité indispensables pour vivre dignement.

Nous mettons en débat les exigences du service public et d'y associer les agents, les élus, les usagers particuliers et industriels du gaz et de l'électricité.

#### LA FNME CGT PROPOSE LE PROGRAMME PROGRESSISTE DE L'ÉNERGIE

Un livret de 8 pages : version numérique <https://fr.calameo.com/read/00449151393c850323e0c>

Un film d'animation : [https://www.youtube.com/watch?v=haR9tT2\\_Uis](https://www.youtube.com/watch?v=haR9tT2_Uis)

La crise sanitaire liée au COVID19 montre que la société capitaliste et libérale est loin d'être en capacité de répondre aux enjeux de société en temps de crises majeures, comme en dehors, avec son lot permanent d'ac-

croissement des inégalités. **Seuls les services publics sont en capacité de mener la continuité d'activités.** Pour la FNME CGT, l'énergie est un besoin de première nécessité qui est au cœur des enjeux de la transition énergétique, la sortie de crise doit donc avoir un double objectif, répondre aux besoins de la population et de la Nation & lutter contre le réchauffement climatique.

#### 4 axes pour l'intérêt général :

1. Une sortie du marché pour un service public avec pour mission centrale la lutte contre le réchauffement climatique.
2. Un tarif unique et basé sur les besoins.
3. Une fiscalité de l'énergie plus juste (TVA abaissée à 5,5%)
4. Une solidarité renforcée et un droit fondamental d'accès à l'énergie.

La FNME CGT propose : En plus de la documentation écrite produite, vous pouvez retrouver sur YOUTUBE deux films réalisés par Gilles Balbastre : "[Main Basse sur l'énergie](#)" et "[Gaz et flouze à tous les étages](#)".

Pascal Girolet



### La nuit et le couvre-feu.

Nous nous souviendrons de l'an 2020. Confinement. État d'urgence. Déconfinement. **Couvre-feu.** Reconfinement. État d'urgence voté, re-re-voté.

Faisons ensemble un petit tour dans la nuit et dans le temps. Nous habitons la nuit. Elle est festive, dansante, conviviale quand le jour s'échappe, les amours et les amitiés naissent. La dinde attend la famille à Noël, les saucisses grillent pour les voisins en été dans le jardin. Elle est rassembleuse cette nuit pensante, nuit des débats interminables. Créative, elle agite les organisations syndicales, politiques,

les associations, les mouvements multiples et variés. Le besoin d'être reconnu, d'être libres, égaux, fraternels perdure à tous les âges et les moments de la vie. Ayons et maintenons ses liens de jours comme de nuits, ils sont essentiels à la vie. Nuits des travaux nécessaires, nuits des travaux non essentiels qui détraquent la santé pour le profit de quelques-uns.

Travail de nuit des femmes. Interdiction par la loi du 2 novembre 1892 puis dérogations diverses pendant le XX<sup>ème</sup> siècle et (vive le progrès !) la loi du 9 Mai 2001 l'autorise totalement au nom de « l'égalité professionnelle ».

(suite page 7)

Nuit, nuits, nuisances, habiter la nuit, c'est aussi le droit au repos, pour nous qui prenons de l'âge et pour les autres évidemment. Le couvre-feu s'attaque aux rassemblements, à la promenade, aux loisirs, restos, spectacles, cinéma, concerts et théâtres. Ce couvre-feu 2020 prophylactique, fragilise nos libertés. On peut le dire ! « *La seule mesure qui semble impressionner tous les habitants fut l'institution du couvre-feu* » Albert Camus (La Peste).

### Quelques exemples dans l'histoire en France.

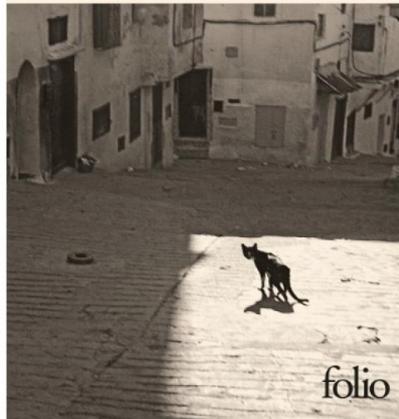
**Au Moyen-âge** début du XII<sup>ème</sup> siècle, le couvre-feu voit le jour. Mesure de bon sens en ville car la maison est en bois, elle peut brûler et incendier le quartier. Nous éteignons le feu de la cheminée tous ensemble et nous arrêtons de travailler, tous ensemble à la même heure, la cloche a sonné. Imaginez la place Plumereau la nuit sans lumière, c'est ça !

**Le couvre-feu au XX<sup>ème</sup> siècle pendant la seconde guerre mondiale**, les maisons sont en pierres mais les avions bombardent. Nous nous plongeons dans l'obscurité. Sous l'Occupation, il s'agit de mesures de rétorsion, comme après l'assassinat, à Nantes, d'un officier allemand. Puis, en 1942, les personnes de confession juive sont interdites de sortie entre 20h et 6 h du matin.

Petite histoire dans la grande histoire, en Touraine, de jeunes militants communistes militent pour le chauffage dans les classes. « *L'occupant nous le vole. Du charbon pour nos écoles* ». Le préfet, pour arrêter l'action, interdit à tous les jeunes l'accès des cafés, des bars et des brasseries. Il menace si ces inscriptions perdurent : « *C'est le couvre-feu et plus de congés scolaires !* » Les allemands nous imposent le couvre-feu pour garantir l'ordre, éviter la résistance et pour aller chercher les gens chez eux. Déjà les Prussiens ont employé cela en 1870 dans les zones occupées en France.

**En octobre 1961**, le préfet Maurice Papon décrète encore ce moyen à Paris ciblant uniquement les « français musulmans d'Algérie ». Le 17 octobre, une manifestation de nuit est organisée par la fédération de France du FLN. De très nombreux Algériens ont été jetés à la Seine, massacrés alors qu'ils manifestaient pacifiquement avec des jeunes et des enfants pour le droit à l'indépendance. Une plaque commémorative a été inaugurée en 2001 au pont Saint-Michel. Scandale ignoré et ignoble, il a fallu attendre 2012 pour que François Hollande déclare : « *La République reconnaît avec lucidité la répression sanglante de la manifestation d'Algériens à Paris le 17 octobre 1961...Cinquante et un ans après cette tragédie, je rends hommage à la mémoire des victimes.* » Il s'agit d'un événement d'une gravité exceptionnelle, dont le

### Albert Camus La peste



nombre de morts a fait dire à deux historiens britanniques (Jim House et Neil MacMaster Les Algériens, la République et la terreur d'État, Tallandier, 2008) qu'il s'agit de la répression d'État la plus violente qu'ai jamais provoqué une manifestation de rue en Europe occidentale dans l'histoire contemporaine. » Article du Monde, publié le 17 octobre 2011.

**Les émeutes de 2005** dans les banlieues françaises ont commencé à Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) à la suite de la mort de deux adolescents, le 27 octobre 2005, électrocutés dans l'enceinte d'un poste électrique alors qu'ils sont poursuivis par la police. L'état d'urgence est proclamé. Le pic de la révolte est atteint du 5 au 7 novembre. La Province est plus touchée que l'Île de France. Vingt-cinq départements, dont Paris, sont concernés par le décret d'application du couvre-feu, mais tous ne décidèrent pas d'y recourir.

**2018**, dans l'île de la Réunion, ça ne rigole plus ! Les vacanciers qui souhaitaient échapper à la grisaille de novembre vont vivre un moment historique. En effet, le préfet de la Réunion durcit le ton envers les gilets jaunes, les renforts de gendarmes arrivent de Mayotte et de la Métropole. L'île vit au ralenti. Des établissements scolaires, des commerces, des stations-services, des services publics ferment. Le dépôt de carburant comme le port de commerce sont bloqués par les manifestants, les compagnies aériennes tournent au ralenti. Les deux usines sucrières sont à l'arrêt. Le préfet instaure un couvre-feu partiel, interdiction de circuler de 21h à 6h dans la moitié des communes. Ce couvre-feu a duré cinq jours dans cette île où le taux de chômage atteint 22,8% et celui de la pauvreté 40%. « *Un être humain, c'est un être de lumière libre, qui se fait braise quand il tombe, qui se fait incendie quand il se relève* ». Nelson Mandela.

Chez nous, à Joué-les-Tours, Frédéric Augis, le maire, le lundi 24 décembre 2018 soumet les mineurs à un couvre-feu. De 22 h à 6h, sur certains quartiers et au centre de la ville : Tout jeune non-accompagné d'un adulte sera raccompagné à son domicile par la police. « *Ce couvre-feu n'est pas une réponse durable aux actes d'insécurité* », dénoncent les conseillers municipaux de gauche, dans l'opposition. En effet, malgré cela, la nuit de Noël a été chaude, 15 véhicules ont brûlés. Même les syndicats de la police ne sont pas contents de cette mesure.

**2020**, 17 Mars, il faut se confiner. En pleine crise du coronavirus, le Parlement vote, le 22 mars, une loi instaurant un « *état d'urgence sanitaire* ». Cette loi met en place un régime d'exception qui bouscule les règles fondamentales d'un État de droit. Nous sommes dans la crainte de la saturation du système hospitalier, les lits manquent partout. Le CHRU de Tours, malgré tout, se prépare à accueillir des malades d'autres régions.

En Guyane, un couvre-feu de 21 h à 5 h du matin a été décrété dès le 24 mars en plus du confinement. Au pic de l'épidémie, la mesure a même été durcie pendant quinze jours, passant de 17h à 5h du matin. Cette mesure d'exception a été appliquée au cours du printemps à la Guadeloupe et à la Martinique, en Polynésie et à Mayotte. Son non-respect est sanctionné d'une amende de 135 euros, hors dérogations comme le travail de nuit ou un motif de santé ou de famille impérieux.

Le 16 octobre, dans le but d'éviter un autre confinement, Paris et des grandes villes sont sous couvre-feu. Le 25 octobre, nous sommes punis à notre tour, pour le même motif. La deuxième vague reste active malgré cela. Nouveau confinement : le 30 octobre.

### Que sacrifions-nous avec l'État d'urgence, les mesures de confinement et de couvre-feu ?

Les relations humaines et la liberté. Ces mesures sont dictées par l'impératif sanitaire face à un virus. « *Le Covid 19* », aujourd'hui, et demain ?

Il faut savoir que les politiques de santé sont absurdes depuis très longtemps. J'ai travaillé et milité depuis 1980 pour le CHRU de Tours. J'ai subi la gestion comptable. Nous les soignants, nous ne faisons plus les soins comme nous aimerions les faire. Pour en remettre une couche, les gouvernements successifs petit à petit cassent les systèmes de la protection sociale. Il n'y aura pas de pause malgré ce que dit Monsieur Véran. Ils avancent masqués. Il faut savoir que les suppressions de lits et de postes sont toujours à l'ordre du jour, partout en France, 350 lits et 400 postes au CHRU de Tours. La CGT et pas seulement elle, le dénonce. C'est normal d'imposer une autre logique au nom de la liberté et de la vie tout simplement. **Qu'en pensez-vous ?**

### ORCHESTRE SYMPHONIQUE RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE / TOURS

Dimanche 17 janvier 2021  
(16h00)

Centre Socio-Culturel Val Cisse, Nazelles-Négron

*L'Orchestre Symphonique Région Centre-Val de Loire/Tours (OSRC-T) obtient depuis plusieurs années une reconnaissance aussi bien nationale qu'internationale.*

Accueilli dans les plus grandes salles et récompensé régulièrement, L'Orchestre est reconnu comme l'une des meilleures formations françaises, de par la qualité de ses musiciens, l'originalité et la diversité de ses programmations.

À l'occasion de ce concert, une formation d'environ 50 musiciens proposera un programme autour de compositeurs romantiques et post-romantiques, pour faire découvrir ou redécouvrir leurs plus grands chefs-d'œuvre.

### ROCA/WALLY : 150KG A DEUX, ON VOUS EN MET UN PEU PLUS ?

Dimanche 24 janvier 2021  
(16h30)

La Grange Théâtre De Vaugarni  
Pont-de-Ruan

Dans le cadre de « Cinq scènes en campagne », deux drôles d'oiseaux se livrent sans retenue à une festive joute verbale, un combat à mots nus, phrases délicates et refrains sans cholestérol.

Leur cahier des charges ? La légèreté ! Sur la balance pas un gramme de gras, deux écritures aériennes, car voyez-vous ces deux-là ont de la plume !

Un émincé de traits d'esprit en apesanteur, avec pour seules armes une aérienne et deux ruptures venus à pied.

Deux poids ... démesure !

### LYNDA LEMAY

Jeudi 21 janvier 2021

Palais Des Congrès de Tours,  
Boulevard Heurteloup, Tours

Comme une sorte de funambule, Lynda Lemay danse habilement sur le fil qui sépare le théâtre et le tour de chant, la féerie et l'horreur, la beauté humaine et la laideur... Le spectacle, truffé d'une majorité de chansons nouvelles, surprend par son audace.

### NATALIE DESSAY

Jeudi 18 février 2021

Le Nouvel Atrium St-Avertin  
8 boulevard Paul Doumer

La chanteuse devait présenter son spectacle de reprises de Claude Nougaro en avril dernier à Tours. Ce dernier a été annulé en raison du confinement. Sa venue à Saint-Avertin devrait réjouir ses fans.

### Heure curieuse avec Edmond Russo & Shlomi Tuizer « Racconti »

Vendredi 26 février 2021

Centre Chorégraphique National de  
Tours, rue du Sergent Leclerc,  
Tours

A travers un ensemble de récits personnels recueillis auprès de six interprètes, Racconti nous entraîne, à partir de l'expérience de la disparition, à la croisée de chemins où l'intimité permet d'accéder à l'universalité.

Le travail chorégraphique d'Edmond Russo et Shlomi Tuizer, écrit avec précision et merveilleusement bien rythmé, s'édifie sur une élaboration savante du mouvement. Par un processus de stratification gestuelle, chaque mouvement révélé conserve la trace et l'écho de geste inspirés par le quotidien, des sensations, des désirs...

### Yael MAIN

Mercredi 10 mars 2021

Espace Malraux, Joué-les-Tours

Yael Naim signe son grand retour sur le devant de la scène internationale. Le Franco-israélienne de 42 ans, révélée il y a deux ans avec son titre « New soul », a bâti une vie de musicienne, productrice et auteure-compositrice en compagnie de son binôme artistique et producteur David Donatien.

L'an passé, Yael Naim a entamé l'écriture de nouvelles chansons. Des chansons fragiles et intimes, écrites et composées seule, au piano et de nuit. Elles ont été enregistrées à la fin de l'été, en compagnie d'un chœur exceptionnel, l'ensemble Zone Nightsongs, son nouvel album, compose ainsi un autoportrait fragile, en douze morceaux, qui prennent l'allure de confidences soufflées à l'oreille. Des mélodies fines comme de la dentelle qu'accompagne une voix cristalline véhiculant une émotion de chaque instant.

### STING au château De Chambord Jeudi 1er juillet 2021

**Sting** : My Songs sera un concert rock-ambosque et survolté durant lequel seront présentées les plus belles chansons écrites par Sting au cours de sa carrière prolifique, avec The Police et en solo, jalonnée par 16 Grammy Award. Les Fans pourront entendre "Englishman In New York," "Fields Of Gold," "Shape Of My Heart," "Every Breath You Take," "Roxanne," "Message In A Bottle" et beaucoup d'autres, avec Sting qui sera accompagné d'un groupe rock composé de Dominic Miller (guitare), Josh Freese (batterie), Rufus Miller (guitare), Kevon Webster (claviers), Shane Sager (harmonica) et Melissa Musique & Gene Noble (chœurs).

Michel Pineau

### Billet d'Humeur :

#### Vous avez dit essentiels !!!

Le gouvernement, durant le confinement, a décrété ce qui était essentiel pour nous : Est essentiel tout ce qui peut favoriser la production et la recherche de profits. Dans sa grande bonté, il nous autorise à manger, boire et dormir. Pour les improductifs : Restez à la maison. Encore, estimons-nous heureux qu'on ne nous supprime pas purement et simplement. N'est pas essentiel l'accès à la culture.

Le vieux rêve des tenants du pouvoir est en train de se réaliser. Un peuple troupeau de moutons dans l'incapacité de réfléchir à sa condition et aux moyens de la transformer. C'est ça qu'il y a derrière la fermeture des librairies, des théâtres, des cinémas.

Nous le réaffirmons fortement. **L'accès à la culture est aussi essentiel que de se nourrir.**

La CGT, depuis sa création, a toujours combattu pour que les salariés puissent avoir accès à la culture. C'est d'autant

plus justifié que ce sont eux qui en sont les principaux acteurs.

Ne laissons pas au capital le soin de choisir ce que devrait être notre rapport à la culture qui pour lui se résume aux séries américaines, au foot et aux parcs d'attractions.

L'appropriation de notre culture par le plus grand nombre est un combat au même titre que les salaires ou la retraite ou le temps de travail... **Il porte un nom : La bataille des idées.**

Patrick Fresne